



Fiches Thématiques

France

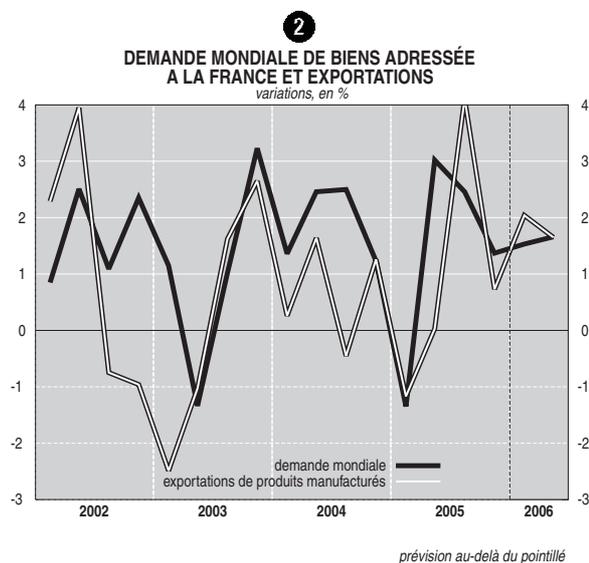
Échanges extérieurs

En 2005, les exportations françaises sont restées un peu en retrait au regard du dynamisme de la demande mondiale mais les perspectives de demande restent bonnes pour le début de l'année 2006, tant en provenance des pays de l'Union européenne que sur les autres marchés. Ainsi, au premier semestre de 2006, les conditions d'une reprise des exportations se trouveraient réunies.

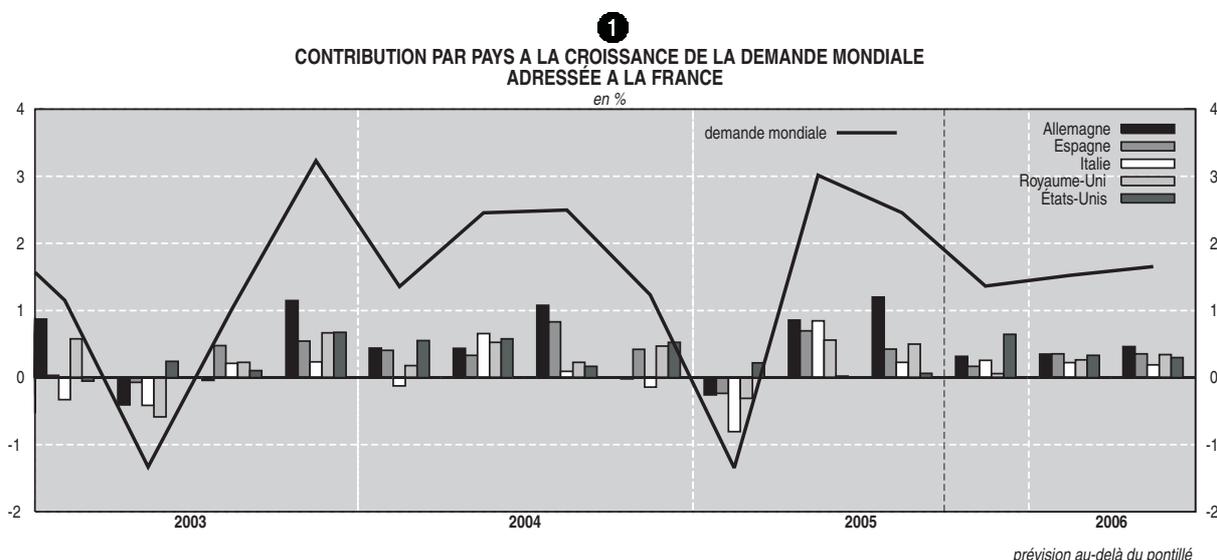
En réponse à une demande soutenue de la part des entreprises comme des ménages, les importations de produits manufacturés ont fortement progressé en 2005. Ce rebond est dû également à des évolutions de prix défavorables à la France. Au début de l'année 2006, les importations devraient progresser à un rythme soutenu malgré une légère pause dans l'augmentation de la demande des entreprises.

Après avoir faibli au quatrième trimestre, la croissance des exportations profiterait d'une demande mondiale toujours dynamique

La croissance des exportations de produits manufacturés a été relativement décevante au cours de l'année 2005 (+2,3% en moyenne annuelle), en dépit d'un vif rebond au troisième trimestre (+4,2%). Pourtant, la demande mondiale a été dynamique (+5,5% en moyenne par rapport à 2004) et une dépréciation de l'euro de 9,4% a rendu les produits français plus compétitifs (un euro valait 1,31 dollar au premier trimestre de 2005 contre 1,19 au quatrième trimestre). Les pertes de parts de marché sont



surtout concentrées dans les ventes de produits de l'industrie automobile et de biens intermédiaires qui se sont repliées en 2005 (-1,0% et -0,1%, respectivement). En revanche, les exportations de biens de consommation et de biens d'équipement ont fortement progressé (+7,8% et +3,7%, respectivement). Dans ce dernier secteur, le dynamisme des livraisons d'Airbus tout au long de l'année (210 en 2005 après 188 en 2004) a fortement joué.



PRÉVISION DE CROISSANCE DES ÉCHANGES EXTÉRIEURS AUX PRIX DE 2000

(en %)

	2004		2005				2006		2004	2005	2006 acquis
	3 ^e T.	4 ^e T.	1 ^{er} T.	2 ^e T.	3 ^e T.	4 ^e T.	1 ^{er} T.	2 ^e T.			
Importations											
Ensemble des biens et services	1,7	1,0	0,9	1,4	2,7	2,4	1,6	1,5	6,1	6,6	6,4
Produits manufacturés	1,9	0,8	0,5	2,0	3,7	3,3	2,0	2,0	6,9	7,5	8,5
Exportations											
Ensemble des biens et services	0,0	1,1	-0,5	1,0	3,2	0,9	1,5	1,3	2,2	3,2	5,1
Produits manufacturés	-0,4	1,3	-1,2	0,0	4,2	0,7	2,0	1,6	4,2	2,3	5,9

Prévision

Pour le premier semestre de l'année 2006, les perspectives de demande en provenance des principaux partenaires de la France restent bien orientées, comme l'atteste le redressement des carnets de commandes à l'étranger dans les enquêtes jusqu'à février. En particulier, la demande en provenance du Royaume-Uni et de l'Allemagne serait robuste au premier trimestre puis accélérerait légèrement. L'Espagne, où les parts de marché de la France sont particulièrement importantes, devrait stabiliser ses commandes à un niveau élevé. Les exportations françaises pourraient aussi profiter d'une demande toujours dynamique en provenance de marchés tiers, tels que les marchés asiatiques, ceux des pays du Moyen-Orient et de la Communauté des États Indépendants (CEI). Les pays producteurs de pétrole devraient notamment continuer à « recycler » dans le commerce international les surplus de revenus pétroliers engrangés depuis plus de trois ans.

En 2005, le taux de change effectif réel de la France a diminué de 1,4% en moyenne annuelle (après 3 ans de hausse) augmentant la compétitivité des produits français. A l'horizon de la prévision, le contexte de change devrait être favorable à une stabilisation de la compétitivité-prix à son niveau actuel.

Dans ces conditions, la hausse des exportations de produits manufacturés serait de 2,5% au premier trimestre 2006 et 1,6% au deuxième, ce qui porterait l'acquis de croissance pour 2006 à +6,4%. Toutefois, ce scénario n'est pas exempt d'incertitudes,

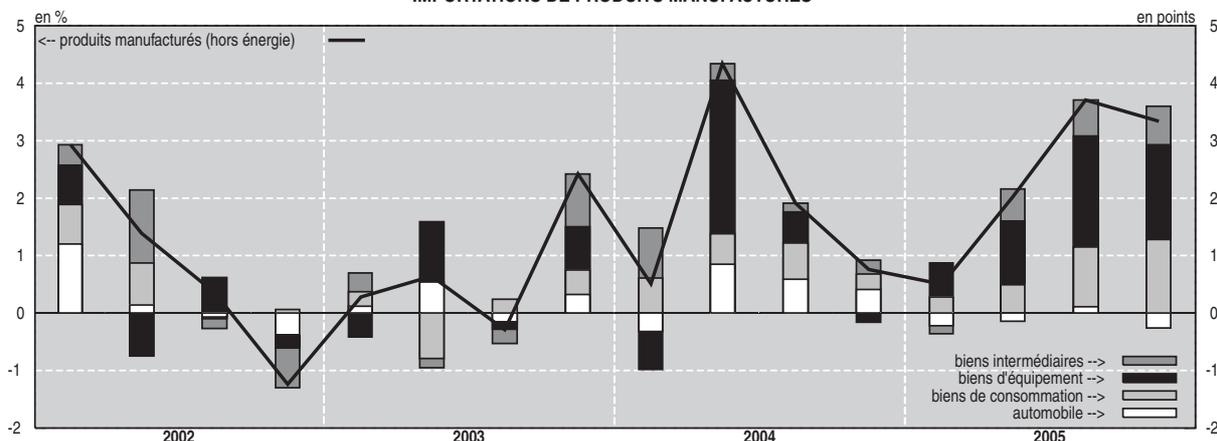
s'agissant notamment de la capacité des exportateurs français à maintenir leurs parts de marché et l'effet sur la compétitivité-prix d'un taux de change de l'euro toujours élevé.

Les importations de produits manufacturés, en forte hausse en 2005, resteraient dynamiques au premier semestre de 2006

Les importations de produits manufacturés ont fortement progressé en 2005 (+7,5% en moyenne annuelle). Le dynamisme des achats à l'étranger découle de la vigueur de la demande finale des entreprises (stockage et investissement), à laquelle s'est ajoutée celle des ménages en fin d'année. La demande s'est notamment orientée vers des produits à fort contenu en importations, comme les produits électriques et électroniques, l'habillement et certains biens d'équipement. En outre, la hausse des importations en 2005 a été favorisée par des évolutions de prix peu favorables à la France. En effet, le rapport entre les prix d'importation et les prix intérieurs, qui reflète la compétitivité-prix des produits étrangers sur le marché français, a cédé 2,1% en 2005, comme en 2004. Les pertes de compétitivité-prix à l'importation ont été particulièrement marquées pour les biens d'équipement et les biens de consommation, dont les achats ont été très vigoureux en 2005 (+12,5% et +10,7%, respectivement).

3

CONTRIBUTION PAR POSTE A LA CROISSANCE DES IMPORTATIONS DE PRODUITS MANUFACTURÉS



En dépit du niveau élevé des cours du pétrole atteint en 2005, les volumes d'énergie importés ont augmenté de 8,7% par rapport à 2004. La hausse considérable des importations d'énergie en valeur (36,3% en 2005) reflète donc, à la fois, la hausse des prix et celle des volumes. Le déficit extérieur énergétique cumulé sur l'ensemble de l'année 2005 atteint un niveau record : 37,1 milliards d'euros, après 28,6 milliards en 2004.

Au premier trimestre de 2006, les importations de produits manufacturés pourraient refléter les effets du ralentissement de l'investissement des entreprises. Ainsi, les importations ne renoueraient pas avec leur dynamisme antérieur et sans doute en partie exceptionnel (+3,6% et +3,3%, respectivement, au troisième et quatrième trimestre de 2005) ; le rythme de croissance des importations de produits manufacturés s'infléchirait au premier semestre de 2006,

à +2,0% environ par trimestre. Dans ces conditions, l'acquis de croissance des importations de produits manufacturés pour 2006 s'élèverait déjà à +8,5% à la fin du premier semestre.

Comptablement, les échanges extérieurs en produits manufacturés ont pesé négativement sur la croissance du produit intérieur brut en 2005 (à hauteur de -1,0 point) ; l'acquis de contribution à la fin du deuxième trimestre de l'année 2006 (-0,4 point) traduit une dynamique similaire à celle des deux dernières années. Compte tenu des incertitudes pesant à la fois sur l'évolution des parts de marché de la France et de la compétitivité-prix de ses produits, l'impact du commerce extérieur sur la croissance du Produit Intérieur Brut pourrait de nouveau être fortement négatif en 2006, après -1,0 en 2005 et -1,1 en 2004. ■

Le solde commercial de la France s'est dégradé de 17,9 milliards d'euros en 2005. Le déficit commercial atteint un niveau sans précédent : -33,9 milliards d'euros pour le solde Caf-Fab⁽¹⁾ et -22,2 pour le solde Fab-Fab. Ce déficit n'est pas dû qu'à la lourdeur de la facture énergétique qui s'est creusée de 8,7 milliards d'euros pour atteindre le niveau record de 37,4 milliards d'euros. Le solde des échanges de produits manufacturés s'est également dégradé, de 6,8 milliards d'euros. Traditionnellement excédentaire, il est ainsi devenu déficitaire pour la première fois depuis près de quinze ans (-5,6 milliards d'euros). Ce sont les échanges de la France avec l'Allemagne et avec la Chine qui y ont le plus contribué.

Pour la première fois depuis près de quinze ans, le solde des échanges de produits manufacturés est déficitaire

Au cours des trois dernières années, le solde des échanges de produits manufacturés s'est creusé : de 6,8 milliards d'euros en 2005 après 6,3 milliards en 2004 et 2,6 milliards en 2003. En 2005, l'impact des échanges de produits de l'industrie automobile a été déterminant ; bien qu'il soit resté excédentaire, le solde de ces produits s'est contracté de 3,8 milliards d'euros pour s'établir à son plus bas niveau depuis 6 ans (+8,4 milliards d'euros). Cette dégradation résulte des effets conjugués du repli des exportations (-2,4%) et d'une hausse relativement forte des importations (+6,1%). La vive progression des importations est probablement en partie due à des échanges intra-groupes ; elle est en effet imputable à une explosion des achats à la République tchèque et à la Slovaquie (+53,5% et +69,0%, respectivement), pays où les entreprises françaises ont précisément délocalisé une partie de leur production. Par ailleurs, le déficit des échanges de biens intermédiaires se creuse également, à hauteur de 2,3 milliards d'euros, à cause du dynamisme des importations (+6,8%). Il atteint ainsi un niveau exceptionnellement élevé (-7,6 milliards d'euros).

Le dynamisme des achats à la Chine et les échanges avec l'Allemagne ont contribué à creuser le déficit commercial de la France

Le solde des échanges de biens avec l'Allemagne, certes structurellement déficitaire, s'est continûment creusé depuis 2003 et la tendance s'est accentuée en 2005 : il s'établit à -15,2 milliards d'euros après -11,0 milliards en 2004 et -8,9 milliards en 2003. Cette dégradation est le reflet des différences de comportements des agents économiques dans ces deux pays. Plus dynamique en France, la demande intérieure stimule les importations, alors qu'en Allemagne, où elle est au contraire atone, on importe moins et les entreprises écoulent davantage leur production sur les marchés extérieurs, ce qui soutient les exportations. Le déséquilibre est particulièrement net pour les échanges de biens d'équipement, dont le solde se dégrade de 2 milliards d'euros en 2005, pour les produits énergétiques (-1 milliard) et pour les produits de l'industrie automobile (-0,6 milliard).

Les échanges de la France avec la Chine se sont soldés par un déficit commercial important en 2005 : il atteint 15 milliards d'euros, soit une dégradation de près de 4 milliards d'euros par rapport à 2004. Les ventes à la Chine sont pourtant dynamiques (+9,7% en 2005) mais elles ne s'envolent pas, contrairement aux achats de la France, en hausse de 25,5%. Les achats de biens de consommation, en hausse de +27,3%, représentent près de la moitié des achats de la France à la Chine, et le solde des échanges en biens de consommation s'est dégradé de près de 2 milliards d'euros en 2005. La forte percée du textile chinois (+69,0% en 2005), consécutive à la levée des derniers quotas en janvier 2005, est l'une des causes du déséquilibre des échanges de la France avec la Chine, mais ce n'est pas la seule. Le dynamisme des achats de biens d'équipement du foyer (+22,3% en 2005) a notamment joué. ■

(1) Le solde commercial dont la décomposition est présentée ci-dessous est mesuré CAF-FAB. Dans la valeur des importations CAF sont comptabilisés des coûts de transport (et d'assurance) correspondant au trajet effectué entre les frontières des pays partenaires. Le solde CAF-FAB est donc inférieur au solde FAB-FAB ; en valeur absolue, la différence est égale à la correction CAF-FAB des importations. Celle-ci n'étant connue que globalement, seul le solde CAF-FAB peut être décomposé par type de produits.

Éléments du compte des administrations publiques

La croissance des recettes fiscales⁽¹⁾ a atteint +4,0% en 2005 après +6,1% en 2004.

Ce fléchissement a reposé sur la décélération des impôts sur la production et les importations qui ont ralenti à +3,1% en 2005 après +6,7% en 2004 et des impôts en capital qui ont freiné à +1,4% après +15,9%. Les impôts courants sur le revenu et le patrimoine ont accéléré à +5,4% après +5,0%.

Au premier semestre de 2006, les recettes fiscales ralentiraient à -0,3% par rapport au second semestre de 2005 sous l'effet de l'aménagement du régime des acomptes d'impôts sur les sociétés intervenu à la fin 2005.

(1) Les recettes fiscales regroupent :

- les impôts sur la production et les importations dont TVA, TIPP, taxe professionnelle, taxe foncière,
- les impôts sur les revenus et les patrimoines des sociétés et des ménages,
- les impôts en capital, soit essentiellement les droits de mutation.

En 2005, les impôts sur la production et les importations ont décéléré à +3,1% en 2005 après +6,7% en 2004

Les impôts sur la production et les importations ont contribué pour 1,8 point à la croissance des recettes fiscales perçues par les administrations publiques entre 2004 et 2005 (+4,0% après +6,1%). Ils ont ralenti en 2005 après leur croissance exceptionnelle de 2004 (+3,1% après +6,7%).

Ce ralentissement recouvre cependant des évolutions différentes selon les types d'impôts.

Soutenant pour une large part l'augmentation des impôts sur la production et les importations, les recettes nettes de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) grevant les produits ont progressé de +3,2% en 2005. Cette hausse relativement modérée intervient cependant après la très forte accélération de 2004 à +7,9% et contribue ainsi au ralentissement des impôts sur la production et les importations. Le ralentissement des recettes de TVA reflète celui des

IMPÔTS PERÇUS PAR LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES⁽¹⁾

	Glissements trimestriels (en %)					Niveaux en milliards d'euros			Moyennes annuelles (en %)		
	2004		2005		2006	2003	2004	2005	2003	2004	2005
	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.						
Impôts sur la production et les importations (56,9%)	4,4	2,7	0,3	1,5	1,5	237,0	252,9	260,7	2,5	6,7	3,1
TVA totale grevant les produits (26,0%)	6,0	2,1	0,1	2,1	1,9	107,1	115,5	119,2	3,2	7,9	3,2
Impôts spécifiques sur les produits (15,2%)	3,3	1,0	-0,1	1,4	2,0	64,6	67,4	68,4	1,0	4,3	1,5
Impôts sur les salaires et main-d'oeuvre (4,3%)	0,0	14,4	1,5	1,3	-0,9	17,3	18,9	20,6	4,1	8,9	9,2
Autres impôts liés à la production (11,4%)	3,8	2,1	0,9	0,6	1,1	47,7	50,8	52,2	2,4	6,6	2,7
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine (41,2%)	4,3	2,3	2,9	6,0	-2,7	174,2	182,8	192,7	-0,5	5,0	5,4
Impôts sur le revenu versés par les sociétés (8,5%)	13,2	3,5	-12,2	43,2	-20,8	32,5	37,8	38,6	-13,9	16,1	2,3
Impôts sur le revenu versés par les ménages (29,1%) ⁽²⁾	2,8	2,0	6,3	-1,7	2,8	126,6	129,1	136,7	3,2	2,0	5,8
Autres impôts sur le revenu et le patrimoine (3,3%)	-2,0	0,4	7,7	-1,5	5,6	13,8	14,6	15,8	3,5	5,9	8,1
Impôts en capital (1,9%)	10,0	1,6	5,4	1,3	-1,2	7,4	8,5	8,7	3,1	15,9	1,4
Total des impôts perçus par les APU	4,4	2,5	1,5	3,4	-0,3	418,6	444,2	462,1	1,2	6,1	4,0

■ Prévission

Les impôts sont classés ici et évalués selon les conventions de la Comptabilité nationale

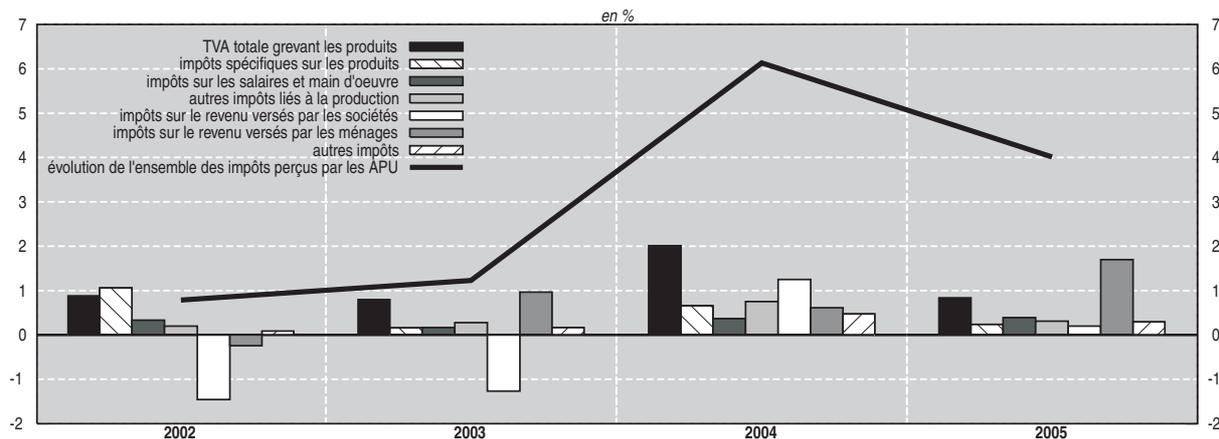
(1) Centrales, locales et de sécurité sociale

(2) Recouvrant notamment l'impôt sur le revenu proprement dit (IRPP) et la CSG

NB : Les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 2003.

NB : Certaines données comme la TVA totale grevant les produits et les impôts spécifiques sur les produits sont corrigées des jours ouvrables, ce qui a un effet sur les données annuelles.

CONTRIBUTION DES PRINCIPAUX IMPÔTS



consommations finales (+2,1% en 2005 après +2,3% en 2004) et intermédiaires⁽²⁾ (+1,8% après +2,9%).

De la même manière, les impôts spécifiques sur produits comprenant notamment la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) et les taxes sur les alcools et tabacs, ont contribué fortement au ralentissement des impôts sur la production et les importations. Ceux-ci ont nettement décéléré en 2005 par rapport à 2004, passant de +4,3% à +1,5%, la TIPP étant la cause de ce mouvement.

Également, les recettes sur les « autres impôts liés à la production »⁽³⁾ ont ralenti en 2005 (+2,7% après +6,6%). Ce tassement a été essentiellement induit par celui de la taxe professionnelle.

Enfin, seuls les impôts sur les salaires et la main-d'œuvre ont crû plus vite en 2005 passant de +8,9% en 2004 à +9,2% en 2005. Cette légère accélération est venue de la montée en charge de la contribution solidarité instaurée au 1^{er} juillet 2004 et de l'accroissement de la masse salariale.

Les impôts courants sur le revenu et le patrimoine restent dynamiques en 2005 (+5,4% après +5,0% en 2004)

Les impôts courants sur le revenu et le patrimoine contribuent pour 2,2 points à la croissance des recettes fiscales en 2005. Ils ont crû, une nouvelle fois, de

manière soutenue (+5,4% en 2005 et +5,0% en 2004). Si en 2004 cette hausse était venue pour l'essentiel des impôts sur le revenu versés par les sociétés (+16,1% en 2004 après -13,9% en 2003), elle a résulté en 2005 principalement de l'augmentation des impôts sur le revenu versés par les ménages. Les impôts sur le revenu versés par les sociétés ont fortement décéléré en 2005, tandis que les « autres impôts sur le revenu et le patrimoine »⁽⁴⁾ accélèrent régulièrement depuis 2003.

Les impôts sur le revenu acquittés par les ménages ont augmenté plus vite en 2005 qu'en 2004 (+5,8% après +2,0%). L'absence de mesures nouvelles d'allègement de l'impôt sur le revenu des ménages (comme ce fut le cas en 2004) ainsi que l'élargissement de l'assiette et le relèvement des taux de la contribution sociale généralisée (CSG) ont stimulé la croissance de l'impôt.

Les impôts sur le revenu versés par les sociétés financières et non financières ont fortement décéléré en 2005 (+2,3% après +16,1% en 2004). La hausse notable de 2004 provenait d'un rebond de l'impôt sur le revenu versé par les sociétés faisant suite à deux années consécutives de baisse marquée de cet impôt ; la croissance modérée de 2005 apparaît comme un retour à un régime de croissance moyen. L'aménagement du régime des acomptes d'impôt sur les sociétés ne compense qu'en partie le ralentissement des bénéfices des entreprises pour 2005 et la suppression de la surtaxe sur l'impôt sur les sociétés.

L'accélération des « autres impôts sur le revenu et le patrimoine » (+8,1% après +5,9% en 2004) est venue du redressement des recettes d'impôt de solidarité sur la fortune (ISF). Cette reprise a résulté en partie de la hausse des prix du marché de l'immobilier.

Enfin, les impôts en capital, constitués pour l'essentiel des droits de succession et des droits de donation, ont décliné en 2005. Relancés en 2004 par les avantages temporaires consentis en matière de do-

(2) Une augmentation des consommations intermédiaires augmente temporairement les recettes de TVA du fait du décalage entre les versements de TVA. Les entreprises paient en effet la TVA sur leurs consommations intermédiaires, mais n'en sont remboursées que lors de la vente de leurs produits finis, lorsqu'elles déduisent de la TVA reversée à l'État la TVA payée lors de leurs achats initiaux.

(3) Ces impôts comprennent essentiellement la taxe professionnelle et la taxe foncière.

(4) Composés pour l'essentiel de la taxe d'habitation et de l'impôt de solidarité sur la fortune, ces impôts sont uniquement à la charge des ménages.

nation en pleine propriété⁽⁵⁾, les impôts en capital ont moins augmenté en 2005.

Au premier semestre de 2006, les recettes fiscales des administrations publiques diminueraient de -0,3% en glissement semestriel (après +3,4% au second semestre de 2005)

Le ralentissement des recettes des administrations publiques au premier semestre de 2006 proviendrait principalement du renversement des impôts courants sur le revenu et le patrimoine (-2,7 % après +6,0%) généré par les impôts sur le revenu versés par les sociétés (-20,8% après +43,2%). La stagnation de la croissance des impôts sur la production et les importations (+1,5%) ne permettrait pas de maintenir le rythme de progression des recettes fiscales du second semestre de 2005.

Les impôts sur le revenu et le patrimoine diminueraient au premier semestre de 2006, passant de +6,0% au second semestre de 2005 à -2,7%. Ce renversement serait imputable aux moindres recettes d'impôts sur le revenu versés par les sociétés (-20,8% après +43,2% au second semestre de 2005). L'aménagement du régime d'acomptes intervenu en décembre 2005 diminue en effet d'autant le solde attendu de l'IS au deuxième trimestre de 2006.

La hausse des revenus de l'année 2005 engendrerait, en revanche, des recettes supplémentaires d'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) en 2006. De même, la progression des revenus de 2006 se traduirait par une hausse de la CSG en 2006. Les impôts sur le revenu versés par les ménages augmenteraient donc au premier semestre de 2006 (+2,8% après -1,7% au second semestre de 2005).

Les impôts sur la production et les importations continueraient de croître au premier semestre de 2006 sur un même rythme qu'au second semestre de 2005 (+1,5%). Ils seraient soutenus par les impôts spécifiques sur les produits (+2,0% après +1,4% au second semestre de 2005) qui accélèreraient de concert avec la consommation d'énergie et par les « autres impôts liés à la production » (+1,1% après +0,6%). Ces derniers résulteraient plus de la progression soutenue des bases d'imposition de la taxe professionnelle et de la taxe foncière que de l'évolution de la pression fiscale exercée par les collectivités locales (+2,0% en 2006 après +3,1% en 2005)⁽⁶⁾. Mais ces accélérations seraient compensées par le ralentissement des recettes de TVA (+1,9% après +2,1%) et la diminution des impôts sur les salaires et

main-d'œuvre (-0,9% après +1,3%) au premier semestre de 2006.

La baisse des impôts sur les salaires et main-d'œuvre proviendrait du rabaissement des taux d'assurance garantie salaire (AGS)⁽⁷⁾ et de l'évolution de la masse salariale sur laquelle sont indexées les taxes sur les salaires et les autres cotisations (cf. encadré « Modifications de taux » de la fiche « Revenus des ménages »).

La diminution des impôts en capital au premier semestre de 2006 (-1,2% après +1,3%) serait imputable à la fin de l'effet d'appel induit par les mesures favorisant les donations. ■

(5) Les donations consenties en pleine propriété entre le 25 septembre 2003 et le 31 décembre 2005 bénéficient d'une réduction de droits de 50%, quel que soit l'âge du donateur.

(6) Source : Dexia.

(7) L'AGS est destinée au financement de l'avance des salaires et indemnités lorsque l'entreprise, en cas de faillite, ne dispose pas des fonds nécessaires pour les verser.

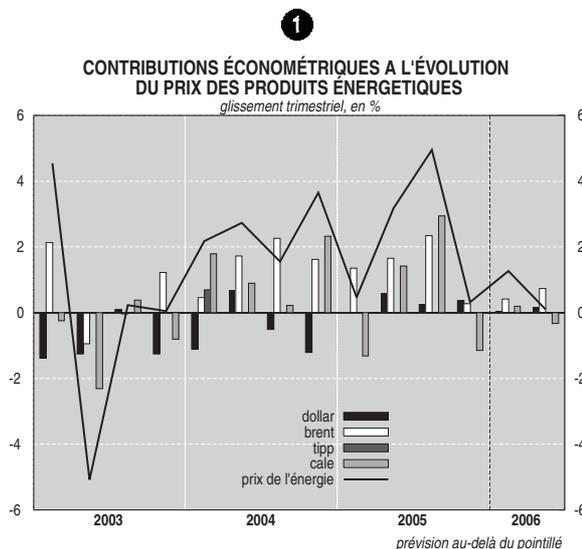
Prix à la consommation

Au second semestre de 2005, l'inflation s'est redressée sensiblement, affichant 2,2% en septembre après 1,7% en juin, avant de refluer (+1,5% en décembre 2005). Ces mouvements s'expliquent principalement par ceux des prix de l'énergie. Parallèlement, l'inflation sous-jacente a légèrement décéléré à l'automne (+0,9% en décembre 2005, après +1,1% en juin), dans le sillage du ralentissement des prix des produits manufacturés.

Au premier semestre de 2006, l'inflation sous-jacente progresserait légèrement (+1,2% en juin 2006). La remontée du prix des matières premières ainsi que la légère accélération des salaires intervenue au second semestre de 2005 soutiendraient ce mouvement. Pour autant, la diffusion très limitée du choc pétrolier de 2004-2005 et l'absence d'effet de second tour se confirment. Le glissement annuel de l'indice d'ensemble s'inscrirait en baisse après un début d'année marqué par la conjonction défavorable d'un regain des prix de l'énergie et d'un effet de base consécutif aux baisses exceptionnelles enregistrées en janvier 2005. Ainsi, sous les hypothèses d'un taux de change de l'euro à 1,20 dollar et d'un cours du baril de pétrole stable autour de 60 dollars, la légère hausse de l'inflation sous-jacente serait compensée par la décélération des prix de l'énergie. Au total, l'inflation s'établirait à 1,6% en juin 2006 alors qu'elle était de 1,9% en février 2006.

La diminution progressive de la composante énergétique constituerait le principal moteur de la baisse de l'inflation

Au troisième trimestre de 2005, l'envolée des prix du pétrole et la montée parallèle des marges de raffinage ont conduit le glissement des prix des produits pétroliers à un taux record de 22,9% en septembre 2005. La progression des prix de l'énergie s'est toutefois rapidement ralentie en fin d'année avec la décline du cours du Brent. Le glissement annuel des prix de l'énergie s'affichait ainsi à 8,2% en décembre 2005 (+11,1% pour le poste « produits pétroliers », cf. tableau). Ce repli de l'inflation énergétique, qui expliquait grandement la baisse de l'inflation d'ensemble, n'a été que de courte durée. Les nouvelles hausses du prix du baril de pétrole survenues en début d'année 2006 ont de nouveau gonflé les prix de l'énergie portant le glissement annuel à 10,7% en février.



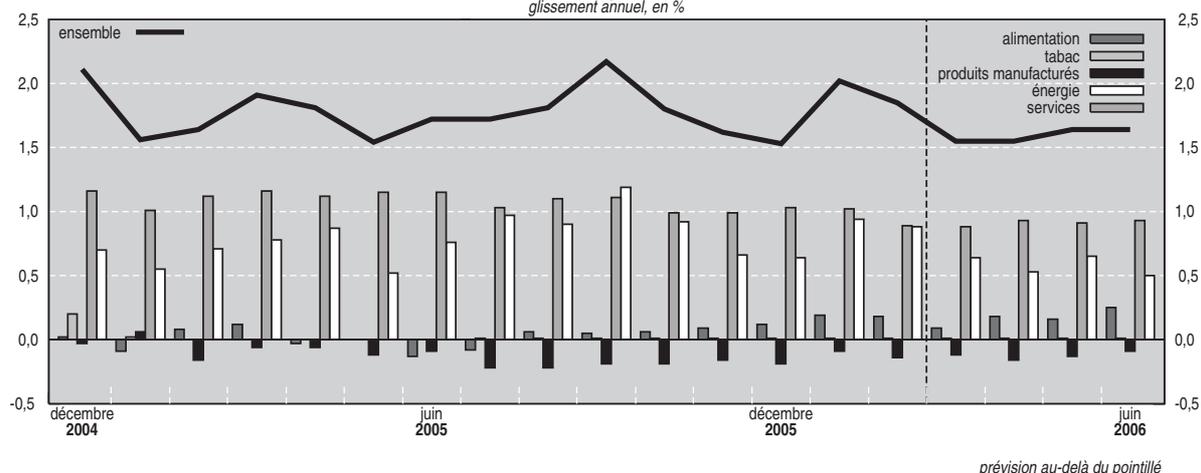
Au premier semestre de 2006, sous les hypothèses d'un taux de change de l'euro au voisinage de 1,20 dollar et d'un cours du baril de pétrole proche de 60 dollars, l'inflation énergétique dégonflerait progressivement (cf. graphique 1). Le glissement annuel des prix de l'énergie s'établirait à 6,1% en juin 2006 après 7,8% en mars. Leur contribution à l'inflation d'ensemble diminuerait ainsi de moitié en six mois (cf. graphique 2). Outre l'augmentation prévue en avril des prix du gaz de ville du fait de l'indexation des cours sur les évolutions passées du pétrole, certains aléas haussiers sur les prix du pétrole (cf. fiche « Pétrole et matières premières ») pourraient venir contrecarrer le ralentissement prévu des prix de l'énergie.

Le dynamisme des prix alimentaires resterait contenu

Les prix alimentaires ont fortement accéléré au second semestre de 2005. Leur glissement annuel a atteint +0,7% en décembre 2005, après -0,8% en juin. Cette progression ne s'explique qu'en partie par la sortie de glissement des fortes baisses intervenues au second semestre de 2004 - application des accords du 17 juin 2004. En effet, les efforts de modération tarifaire des industriels et des distributeurs ont compensé en partie le redressement mécanique des prix. En revanche, le renchérissement saisonnier des produits frais, plus marqué cet hiver, fait suite aux fortes baisses de prix enregistrées à l'été (+1,9%

DÉCOMPOSITION DE L'INFLATION EN FRANCE

contributions des grands postes
glissement annuel, en %



en décembre après -1,5% en juin 2005). Il explique d'ailleurs l'augmentation du glissement du mois de février 2006 : +1,1%.

Le glissement annuel des prix alimentaires s'accroît à 1,4% en juin 2006. La diffusion des hausses passées des prix du pétrole et des matières premières (flambées successives du cours du sucre par exemple) soutiendrait les prix de l'alimentaire hors frais (+1,0% en juin 2006 après +0,7% en janvier). Cependant, dans un contexte de pressions sur les marges, cet effet serait amorti (cf. graphique 3). Par ailleurs, le glissement annuel des prix des produits frais ralentirait très légèrement (+2,5% en juin 2006 après +2,7% en février) malgré un aléa haussier sur les prix de la viande dû à l'épizootie de grippe aviaire (cf. encadré « une première estimation des effets économiques de la grippe aviaire en France (cantonée aux animaux) »). À noter l'effet de base

des augmentations exceptionnelles enregistrées au premier trimestre 2005 qui ferait temporairement chuter le glissement annuel des prix des produits frais en milieu de semestre (-1,6% en mars 2006).

Le glissement annuel des prix des produits manufacturés demeurerait négatif

Le glissement annuel des prix des produits manufacturés est resté relativement faible tout au long du second semestre de 2005 (-0,6% en décembre 2005, après -0,3% en juin).

Au premier semestre de 2006, le glissement annuel des prix des produits manufacturés resterait stable autour de -0,3% de janvier à juin 2006. La pression induite par les prix de production, répercutant les

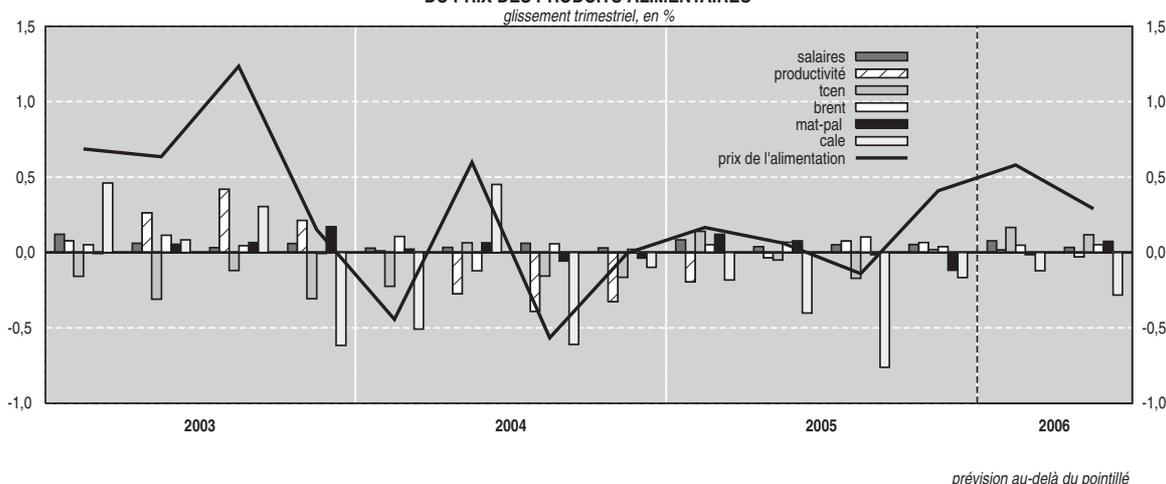
TABLEAU : LES PRIX À LA CONSOMMATION

Regroupements IPC (pondérations 2006)	Glissements annuels					(évolution en %)	
						Moyennes annuelles	
	février 2005	juin 2005	déc. 2005	février 2006	juin 2006	2004	2005
Alimentation (16,7%)	0,4	-0,8	0,7	1,1	1,4	0,6	0,1
Tabac (1,8%)	-0,1	0,2	0,7	0,6	0,3	24,5	0,5
Produits manufacturés (31,5%)	-0,5	-0,3	-0,6	-0,5	-0,3	0,2	-0,5
Énergie (8,2%)	9,1	9,7	8,2	10,7	6,1	4,9	10,1
dont : produits pétroliers (5,1%)	14,7	15,2	11,1	15,3	6,7	8,6	15,3
Services (41,7%)	2,7	2,8	2,5	2,3	2,4	2,6	2,6
dont : loyers-eau (7,3%)	3,6	3,8	3,4	3,7	3,5	2,9	3,7
services de santé (5,1%)	0,8	1,2	1,2	1,0	0,6	0,8	1,0
transports-communications (4,9%)	2,4	0,8	0,8	-2,6	-0,4	0,8	1,0
autres services (24,4%)	3,0	3,1	2,8	3,0	3,1	3,1	3,0
Ensemble (100%)	1,6	1,7	1,5	1,9	1,6	2,1	1,8
Ensemble hors énergie (91,8%)	1,1	1,0	1,1	1,1	1,3	1,9	1,0
Ensemble hors tabac (98,2%)	1,8	1,6	1,6	1,8	1,6	1,7	1,7
Inflation sous-jacente (60,9%)⁽¹⁾	1,0	1,1	0,9	0,9	1,2	1,7	1,0
Ensemble IPCH	1,9	1,8	1,8	2,0	1,8	2,3	1,9

■ Prévission

(1) Indice hors tarifs publics et produits à prix volatils, corrigé des mesures fiscales.

CONTRIBUTIONS ÉCONOMÉTRIQUES À L'ÉVOLUTION DU PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES



hausse passée des matières premières industrielles et du pétrole, se renforcerait légèrement. Cependant les baisses programmées sur les médicaments de marque possédant un substitut générique et des prix toujours très bas dans le secteur de l'« habillement-chaussure » contribueront au maintien de variations faibles des prix des produits manufacturés.

Les prix des services progressent lentement

Au second semestre de 2005, l'inflation dans le secteur des services a fléchi légèrement. Elle est revenue à 2,5% en décembre 2005, après 2,8% en juin 2005. Les prix des services de « transport-communication » ont en effet fortement baissé au second semestre de 2005 tirés par de nombreux mouvements à la baisse des opérateurs de téléphonie mobile (-2,1% en décembre 2005, après +0,7% en juin). De plus, à partir de l'été 2005, les prix des loyers ont entamé un ralentissement : leur glissement annuel est passé de +3,8% en juin 2005 à +3,4% en décembre 2005.

Au premier semestre de 2006, l'inflation dans le secteur des services diminuerait légèrement. Elle s'afficherait à 2,4% en juin 2006, après 2,5% en décembre 2005. L'impact des hausses de salaires sur l'évolution des prix des services serait stable. Ce mouvement à la baisse du glissement annuel s'explique principalement par des effets de sortie de glissement des hausses enregistrées au premier semestre de 2005 faisant suite à la réforme de l'assurance maladie d'une part ; et d'autre part aux tensions sur le marché locatif. Il masque des évolutions mensuelles de l'indice autour de +0,2%.

Le glissement annuel des prix des loyers se contracterait (+3,5% en juin 2006, après +3,7% en février) du fait de la décélération passée de l'indice du coût de la construction (ICC) intervenue au second semestre de 2005 et de la mise en place progressive en 2006 de l'indice de référence des loyers (IRL), structurellement plus faible, pour la révision des

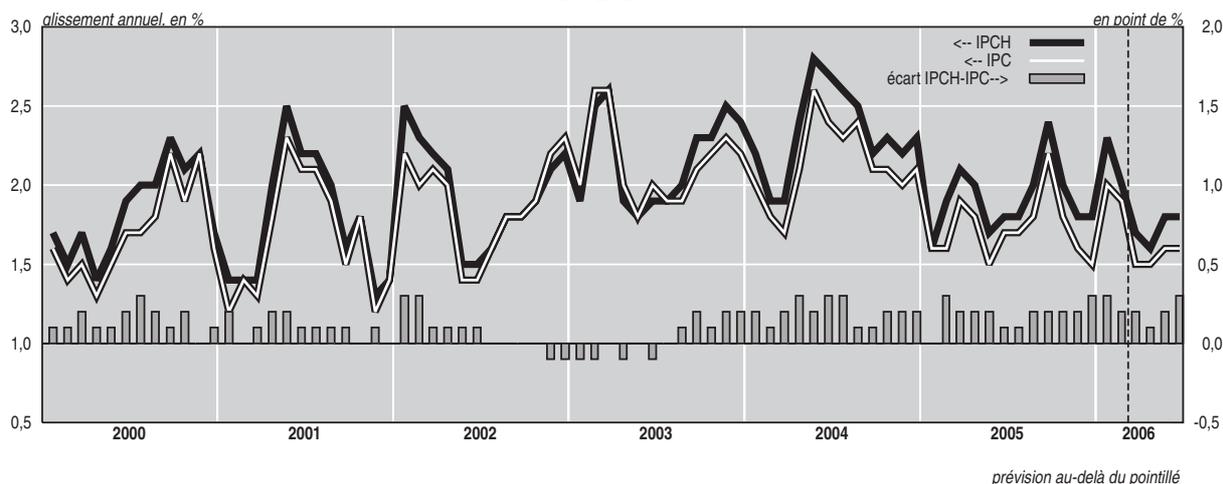
loyers en cours de bail dans le parc locatif privé. Parallèlement, l'inflation dans le secteur des « autres services » progresserait très légèrement (+3,1% en juin 2006 après 2,8% en décembre 2005).

Sous les hypothèses d'un faible effet de diffusion des hausses passées du prix du pétrole et de l'absence de nouvelles baisses du prix des services de télécommunication, le glissement annuel du poste « transports-communications » se replierait fortement (-0,4% en juin 2006 après +0,8% en décembre 2005). De plus, l'effet de base des fortes hausses enregistrées en février et mars 2005 marquerait l'évolution de cette composante.

Avec un rythme de croissance stable de l'ordre de +0,1% en variation mensuelle, le glissement annuel des prix des services de santé diminuerait sensiblement. Il s'établirait à +0,6% en juin 2006, après +1,2% en décembre 2005 reflétant ainsi les évolutions observées au premier semestre de 2005. Par ailleurs, l'augmentation des dépenses de santé non remboursées (la mise en place d'un ticket modérateur plus fort pour les consultations de spécialistes en accès direct ou les nouveaux remboursements de médicaments à service médical rendu insuffisant par exemple) iront en faveur d'un maintien de l'écart (+0,3 point) entre l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) et l'indice des prix à la consommation (IPC) ; ce dernier portant en effet sur les prix « bruts » des dépenses de santé (cf. graphique 4).

L'écart entre inflation et inflation sous-jacente se contracterait, celui entre inflation et déflateur de la dépense de consommation des ménages se maintiendrait

Depuis le mois de juillet 2005, l'inflation sous-jacente s'est installée en deçà de 1,0%, tirée par les prix très peu dynamiques de la composante « produits manufacturés ». Elle s'affichait ainsi à 0,9% en



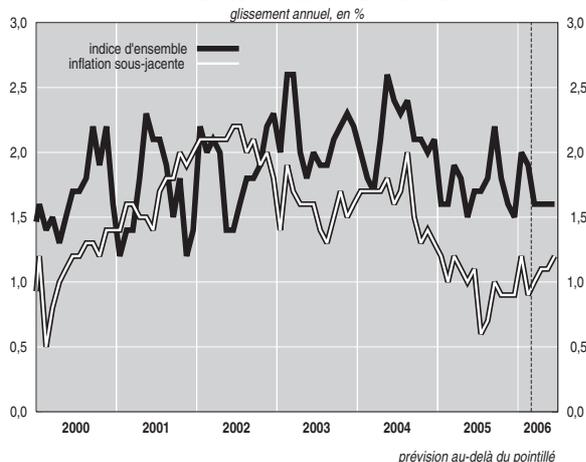
décembre 2005. L'écart IPC-inflation sous-jacente s'est donc accru sous l'accélération des prix de l'énergie.

Finalement, au premier semestre de 2006, les évolutions des prix des produits manufacturés et des services pourraient entretenir une inflation sous-jacente contenue mais en légère hausse à 1,2% en juin 2006 après 0,9% en décembre 2005 (cf. graphique 5). L'écart entre IPC et inflation sous-jacente se résorberait ainsi à 0,4 point en juin 2006 après 0,6 point en décembre 2005.

Par ailleurs, au quatrième trimestre de 2005, le glissement annuel du déflateur de la dépense de consommation des ménages s'est établi à 1,1% après 1,3% au trimestre précédent. L'écart avec le glissement annuel de la moyenne trimestrielle de l'IPC s'est donc réduit de 0,1 point, s'affichant à 0,5 point.

Au premier semestre de 2006, le glissement du déflateur de la dépense de consommation des ménages serait pratiquement stable (cf. compte associé). L'écart avec l'IPC se maintiendrait à 0,5 point au deuxième trimestre de 2006. ■

PRIX A LA CONSOMMATION EN FRANCE



Emploi

En 2005, près de 80 000 emplois ont été créés malgré une baisse du nombre des bénéficiaires de contrats aidés. La montée en charge du Plan de Cohésion sociale devrait permettre une accélération de l'emploi au cours du premier semestre de 2006 : environ 110 000 postes seraient en effet créés au cours des six premiers mois de l'année.

L'emploi salarié des secteurs marchands non agricoles a timidement accéléré en 2005 ; après une année 2004 morose (+16 000), celui-ci a progressé régulièrement au cours de l'année malgré un contexte économique chahuté (plus de 50 000 emplois⁽¹⁾). Au début de l'année 2006, les créations d'emplois salariés se poursuivraient sur un rythme similaire à la fin de l'année 2005, soit 25 000 emplois supplémentaires au cours des six premiers mois de l'année. En effet, la baisse de l'emploi industriel s'infléchirait, l'emploi dans la construction resterait dynamique, tandis que le tertiaire marchand stabiliserait ses embauches.

La croissance de l'emploi marchand demeurerait régulière au début de l'année 2006

Excepté le deuxième trimestre au cours duquel il est resté étale, l'emploi salarié des secteurs concurrentiels non agricoles a progressé régulièrement en

(1) Les séries trimestrielles d'emploi dans les secteurs marchands non agricoles ont été révisées en mars 2006, suite à la révision des sources sectorielles utilisées, des modèles d'étalement et des coefficients de correction des variations saisonnières (cf. Informations rapides n°89 du 16 mars 2006).

(2) Les contrats nouvelles embauches (CNE) mis en place en août 2005 représentent depuis l'automne 2005 une part assez stable d'environ 10% du total des déclarations d'embauche dans les entreprises de moins de 20 salariés. Concernant l'effet net de ces contrats sur l'emploi, il n'est possible actuellement de réaliser qu'une évaluation ex-ante de la mesure. C'est ce qu'ont fait Pierre Cahuc et Stéphane Carcillo (2006), « Que peut-on attendre des Contrats Nouvelle Embauche et Première Embauche ? », document de travail du Crest. Leur effet total, compris entre 50 000 et 100 000 emplois, est estimé à partir d'un modèle théorique de simulation. Cet effet net positif est réparti principalement sur la première année après l'instauration de la mesure, il devient très faible ensuite. Ces estimations correspondent à l'hypothèse de travail entre 10 000 et 20 000 emplois nets supplémentaires par trimestre retenue pour la prévision d'emploi de la note de conjoncture entre le quatrième trimestre 2005 et le troisième trimestre 2006.

(3) L'emploi non salarié dans les secteurs concurrentiels non agricoles a connu une croissance relativement importante en 2004 (+2,5%), après plusieurs années de baisse ou stabilité. En 2005, sa croissance a été plus modérée (+0,8%).

2005 : +0,1% par trimestre, malgré les à-coups subis par l'activité économique. Plus de 50 000 postes ont ainsi été créés sur l'ensemble de l'année. Ce rythme se maintiendrait au début de l'année 2006⁽²⁾.

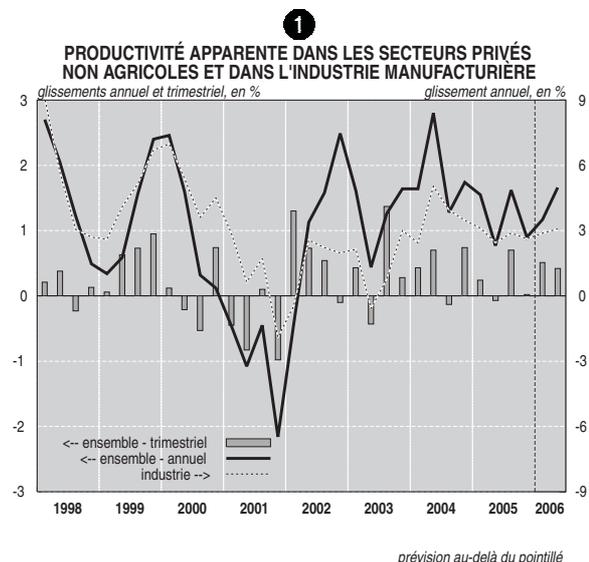
L'emploi non salarié dans ces secteurs pourrait également connaître une légère augmentation au premier semestre 2006⁽³⁾.

Le maintien de la croissance de l'emploi marchand s'expliquerait principalement par la progression de la valeur ajoutée.

Les gains de productivité ont ralenti en 2005 : ils se sont établis à 1,2% en moyenne annuelle, soit la même progression qu'en 2003. Ils accélèreraient néanmoins dès le début de l'année 2006 : en glissement annuel, ils atteindraient +1,7% à la fin du premier semestre contre +0,9% à la fin de l'année 2005 et repasseraient ainsi au-dessus de leur moyenne de long terme (cf. graphique 1).

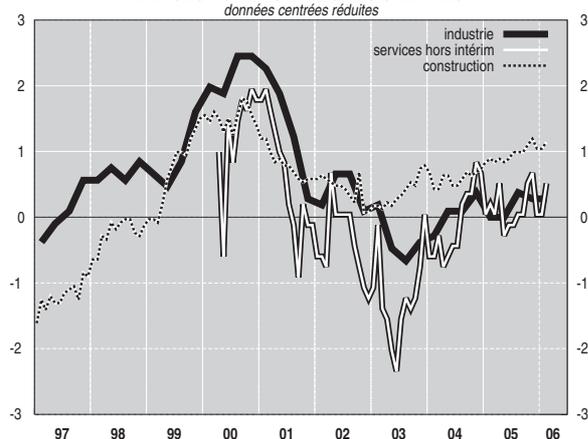
Le recul de l'emploi industriel serait moins rapide

La baisse de l'emploi industriel qui perdure depuis l'été 2001 s'est confirmée en 2005 mais a semblé s'atténuer en fin d'année (80 000 emplois ont été détruits dans l'industrie en 2005). Le solde d'opinion des chefs d'entreprise relatif à l'emploi s'est amélioré en milieu d'année 2005 (cf. graphique 2) et reste stable depuis. Ainsi, l'emploi industriel baisserait, au début de l'année 2006, sur un rythme infé-



2

SOLDES D'OPINION DES CHEFS D'ENTREPRISE SUR L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SALARIÉS



rieur à celui observé au cours des années précédentes, soit respectivement -0,5% puis -0,4% lors des premier et deuxième trimestres de 2006 (cf. graphique 3).

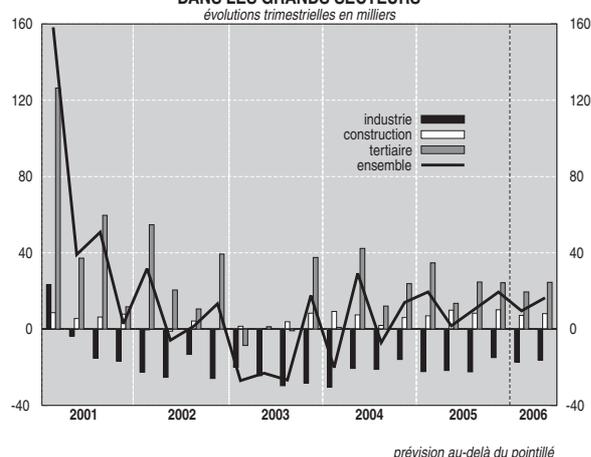
Les gains de productivité apparente, inférieurs à leur moyenne de long terme (4% par an depuis 1990) depuis la fin de l'année 2000 (excepté au cours du deuxième trimestre de 2004) accélèreraient légèrement et croîtraient de 3,1% en rythme annuel à la fin du premier semestre de 2006 contre 2,6% à la fin de l'année 2005 (cf. graphique 1).

Des créations d'emploi toujours dynamiques dans la construction

L'emploi dans la construction a accéléré significativement au cours de l'année 2005, 38 000 postes ont été créés dans ce secteur contre 24 000 l'année précédente. Cette progression a été constante sur l'ensemble de l'année et tend à s'accroître à la fin de l'année (cf. graphique 3). Les soldes d'opinion des chefs d'entreprises montrent que cette tendance persiste (cf. graphique 2). L'emploi progresserait ainsi

3

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ DANS LES GRANDS SECTEURS



sur un rythme trimestriel de 0,5% à 0,6% en première partie d'année, ce qui représente une création de 15 000 postes supplémentaires (cf. graphique 3).

Le rythme des créations d'emploi dans le tertiaire se stabiliserait

L'emploi dans le secteur tertiaire, après une année 2004 de rebond (80 000 postes créés), a continué sa progression avec 100 000 emplois de plus en 2005.

Cette reprise est principalement due aux services marchands, où 85 000 postes ont été créés. Les soldes d'opinion des chefs d'entreprises ne laissant pas présager de retournement (cf. graphique 2), cette progression devrait se consolider. Ainsi, porté par les services marchands ainsi que par le commerce qui renouerait avec les créations d'emplois (cf. tableau), l'emploi dans le tertiaire marchand stabiliserait sa progression à raison d'un rythme trimestriel de +0,2% au premier semestre de l'année 2006, soit une création d'environ 45 000 postes.

L'emploi dans le secteur tertiaire non marchand progresserait sur le premier semestre de 2006

L'emploi salarié dans le secteur non marchand a augmenté en 2005 (+0,4 % en glissement annuel) après être resté stable en 2004.

En 2005, le nombre de bénéficiaires d'un contrat aidé a baissé, mais ce repli a été nettement plus faible que les années précédentes. Par ailleurs, les créations d'emploi dans le secteur non marchand hors dispositifs d'aide ont légèrement ralenti en 2005.

L'année 2005 a été une année de transition en ce qui concerne les emplois aidés avec la mise en application du Plan de Cohésion sociale en début d'année⁽⁴⁾. Aux contrats emplois consolidés (CEC) et aux contrats emplois solidarités (CES) ont succédé le contrat d'avenir et le contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE). Les sorties des anciens dispositifs sont massives tandis que la montée en charge des nouveaux contrats a été plus progressive. Ainsi, l'évolution du nombre de bénéficiaires d'un contrat aidé du secteur non marchand est restée négative sur l'ensemble de l'année 2005, mais s'est améliorée en fin d'année.

Au premier semestre 2006, l'emploi salarié dans le secteur non concurrentiel serait en hausse plus marquée.

(4) Pour plus de détails voir l'encadré « Retour sur les contrats aidés en 2005 » dans cette fiche.

TABLEAU : ÉVOLUTION DE L'EMPLOI

	Glissements trimestriels taux d'évolution en % - CVS										Glissements annuels taux d'évolution en % - CVS			Niveau de fin d'année en milliers - CVS		
	2004				2005				2006		2003	2004	2005	2003	2004	2005
	1 ^{er} T.	2 ^e T.	3 ^e T.	4 ^e T.	1 ^{er} T.	2 ^e T.	3 ^e T.	4 ^e T.	1 ^{er} T.	2 ^e T.						
Salariés des secteurs essentiellement mar- chands (1)	-0,1	0,2	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	-0,4	0,1	0,3	15421	15437	15489
Industrie	-0,8	-0,5	-0,5	-0,4	-0,6	-0,6	-0,6	-0,4	-0,5	-0,4	-2,5	-2,2	-2,1	3964	3876	3794
Industries agro-alimentai- res	-0,8	-0,2	-0,6	0,1	0,0	-0,4	0,0	-0,1	-0,1	0,0	-0,2	-1,6	-0,3	583	573	571
Énergie	-0,4	-0,3	-0,2	-0,1	-0,1	-0,3	0,1	-0,2	-0,2	-0,2	-1,7	-1,0	-0,6	236	234	233
Industrie manufacturière dont :	-0,8	-0,6	-0,5	-0,5	-0,7	-0,6	-0,8	-0,5	-0,5	-0,5	-3,0	-2,4	-2,5	3146	3069	2990
<i>Biens de consommation</i>	-0,9	-0,7	-0,9	-0,8	-1,2	-1,0	-0,9	-0,5	-0,7	-0,6	-4,0	-3,2	-3,6	654	633	611
<i>Automobile</i>	-0,6	0,3	0,5	-0,1	-0,2	-0,4	-0,7	-0,6	-0,5	-0,5	0,4	0,2	-1,7	294	295	289
<i>Biens d'équipement</i>	-0,8	-0,5	-0,4	-0,2	-0,3	-0,2	-0,5	-0,2	-0,1	0,0	-3,0	-1,9	-1,0	791	776	767
<i>Biens intermédiaires</i>	-0,8	-0,8	-0,7	-0,7	-0,9	-0,7	-0,9	-0,7	-0,7	-0,8	-3,2	-2,9	-3,1	1407	1366	1323
Construction	0,7	0,6	0,1	0,5	0,5	0,8	0,6	0,9	0,5	0,6	1,1	1,9	2,7	1279	1303	1341
Tertiaire essentiellement marchand dont :	0,0	0,4	0,1	0,2	0,3	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,8	0,9	10178	10257	10355
<i>Commerces</i>	0,1	0,2	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	-0,1	0,1	0,1	0,6	0,3	0,3	3008	3018	3027
<i>Transports</i>	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	-0,1	-0,2	0,1	0,1	0,1	-0,2	0,0	-0,3	1071	1072	1069
<i>Services marchands (y compris intérim)</i>	0,0	0,7	0,1	0,4	0,5	0,2	0,4	0,5	0,3	0,4	0,2	1,2	1,6	5386	5452	5537
<i>Activités financières</i>	-0,3	0,1	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,4	0,1	0,1	-0,2	0,4	0,7	712	715	722
	Glissements semestriels taux d'évolution en % - CVS										Glissements annuels en % - CVS			Niveau de fin d'année en milliers - CVS		
	2004		2005		2006		2003	2004	2005	2003	2004	2005				
	S1	S2	S1	S2	S1											
Tertiaire essentiellement non marchand (y com- pris CES, CEC...)	-0,2	0,2	0,1	0,2	1,1	0,2	0,0	0,4	6773	6771	6795					
<i>dont emplois aidés</i>	-15,3	-10,0	-7,9	-5,9	15,2	-21,0	-23,8	-13,4	383	292	253					
EMPLOI TOTAL (y com- pris salariés agricoles et non-salariés)	0,0	0,1	0,1	0,2	0,5	-0,2	0,2	0,3	24681	24724	24802					

■ Prévission
(1) Secteurs EB-EP

D'une part, l'emploi non marchand hors dispositifs d'aide accélérerait légèrement et d'autre part, le nombre de bénéficiaires d'un contrat aidé dans le secteur non marchand serait en nette augmentation, alors qu'il diminuait depuis plusieurs années. En effet, selon le projet de loi de finances 2006, les entrées dans les dispositifs d'aide à l'emploi non marchand seraient dynamiques en 2006 : environ 300 000 entrées seraient prévues en contrat d'avenir et CAE. La poursuite de la montée en charge de ces nouveaux contrats en 2006 viendrait plus que compenser la poursuite des sorties du dispositif « emplois jeunes » et celle des anciens (CES et CEC) ou nouveaux (CAE) contrats.

La progression de l'emploi total à l'issue du premier semestre 2006 serait portée par la montée en charge des emplois aidés

L'emploi total accélère depuis 2004 : +78 000 emplois sur l'ensemble de l'année 2005, après 43 000 emplois créés en 2004.

A l'issue du premier semestre de 2006, l'emploi total continuerait à accélérer avec environ 110 000 postes supplémentaires. Ce mouvement serait essentiellement dû à l'augmentation du nombre de bénéficiaires d'un contrat d'aide à l'emploi non marchand tandis que les autres secteurs d'activité enregistraient une hausse à un rythme semestriel comparable à ceux de 2005. ■

Effet positif des contrats aidés dans le secteur marchand en 2005

En 2005, les contrats d'aide à l'emploi marchand⁽¹⁾ ont eu un effet net positif (+11 000 emplois sur l'année) après avoir eu des effets du même ordre de grandeur sur l'année 2004 (+8 000 emplois)⁽²⁾.

L'année 2005 a été une année de transition pour les mesures d'aide à l'emploi : la loi du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale a profondément modifié les dispositifs en place⁽³⁾.

Si les changements apportés aux mesures existantes sont plus conséquents pour le secteur non marchand, les contrats d'aide à l'emploi marchand sont également concernés.

Plus particulièrement, le contrat initiative emploi (CIE) et le contrat insertion - revenu minimum d'activité (CI-RMA) ont été substantiellement modifiés et sont en place depuis le 1^{er} mai et la fin mars 2005 respectivement.

Ainsi, 575 000 entrées ont été enregistrées en 2005, combinant anciens et nouveaux dispositifs.

Le CIE (ancien dispositif) a encore enregistré de nombreuses entrées sur le début de l'année 2005 avec 39 000 entrées entre fin décembre 2004 et fin avril 2005. Le nouveau CIE a ensuite pris le relais et est monté en charge rapidement avec 86 000 entrées sur le reste de l'année.

Le CI-RMA n'a en revanche pas eu la montée en charge escomptée et 10 000 entrées seraient enregistrées en 2005 au titre de ce dispositif.

Parmi les autres mesures, l'exonération ou l'allègement de charges pour l'embauche en zone de revitalisation rurale (ZRR) et en zone de revitalisation urbaine (ZRU) ainsi que le contrat jeune en entreprise ont enregistré un nombre de bénéficiaires globalement stable en 2005.

Enfin, la mesure d'abattement pour l'embauche à temps partiel a vu son nombre de bénéficiaires décroître régulièrement depuis l'arrêt du dispositif fin 2002⁽⁴⁾. En 2005, 89 000 personnes sont sorties de ce dispositif, avec toutefois un effet minime sur l'emploi. Depuis le 1^{er} janvier 2006, l'abattement temps partiel a cessé de s'appliquer aux contrats encore en cours en vertu de la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2006. Ainsi, il n'y a plus aucun bénéficiaire de cette mesure depuis janvier 2006.

(1) Il s'agit ici des dispositifs d'aide à l'emploi marchand visant un public spécifique (bénéficiaires de minima sociaux, chômeurs de longue durée, zones d'emploi particulières...).

(2) Ces effets sur l'emploi sont calculés à partir de la variation du nombre de bénéficiaires (cf. tableau) avec prise en compte d'éventuels effets de substitution et d'aubaine, qui peuvent être différents d'une mesure à l'autre. L'impact sur l'emploi est toujours plus faible que la variation du nombre de bénéficiaires, du fait de ces effets.

(3) Cf. encadré sur les changements de la politique d'aide à l'emploi en 2005, note de conjoncture de décembre 2004.

(4) Si les nouvelles entrées ne sont plus possibles depuis fin 2002 pour ce dispositif, les contrats en cours avaient néanmoins pu être poursuivis jusqu'au 31/12/2005.

Concernant les contrats en alternance, les entrées en contrats d'apprentissage ont été en légère hausse tandis que les autres dispositifs (apprentissage, qualification, orientation, adaptation puis contrats de professionnalisation) ont vu leurs entrées diminuer quelque peu.

Au total, les sorties de l'ancien CIE ont été compensées par la montée en charge du nouveau CIE lui succédant et par les contrats en alternance qui ont continué d'avoir un effet légèrement positif sur l'emploi.

La baisse du nombre de bénéficiaires d'un contrat aidé dans le secteur non marchand s'est fortement ralentie en 2005

Après avoir diminué en 2004, les entrées dans les dispositifs d'aide à l'emploi non marchand sont restées stables en 2005 : 246 000 entrées après 251 000 en 2004.

La loi du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale a modifié les dispositifs en place dans le secteur non marchand : aux contrats emploi solidarité (CES) et contrats emploi consolidés (CEC) ont succédé le contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) et le contrat d'avenir (CAV).

Comme pour le secteur marchand, l'année 2005 a donc été une année de transition : les entrées dans les nouveaux dispositifs sont possibles depuis avril pour le CAV et mai pour le CAE tandis que les entrées en CES étaient encore possibles sur la première partie de l'année.

Ainsi, près de 100 000 entrées en CES ont encore été enregistrées au titre de 2005 tandis que les nouveaux contrats enregistreraient 130 000 entrées pour les CAE et 15 000 pour les CAV.

Au final, le nombre de bénéficiaires d'un CEC ou d'un CES a fortement diminué en 2005 suite à leur arrêt (-142 000 bénéficiaires), baisse juste compensée par la montée en charge des nouveaux dispositifs CAV et CAE (+ 137 000 bénéficiaires).

De plus, les sorties du dispositif « Emploi jeune » (arrêté au 1^{er} janvier 2003) se sont poursuivies en 2005, quoique à un rythme légèrement plus ralenti : 33 000 bénéficiaires de moins sont observés fin 2005 pour ce contrat, après 54 000 bénéficiaires de moins en 2004.

Ainsi, suite à la montée en charge des nouveaux dispositifs du Plan de Cohésion Sociale, la baisse du nombre de bénéficiaires d'un contrat aidé dans le secteur non marchand était ralentie en 2005 : 39 000 bénéficiaires de moins sont observés sur l'année après une baisse de 90 000 en 2004. ■

LES DISPOSITIFS D'AIDE A L'EMPLOI

(en milliers)

	Flux d'entrées (y compris reconduction de contrats)			Nombre de bénéficiaires (glissement annuel en fin d'année)			Nombre de bénéficiaires (stocks en fin d'année)**		
	2003	2004	2005	2003	2004	2005	2003	2004	2005
Emploi aidé dans le secteur marchand *	555	578	575	-103	10	-45	961	970	925
<i>Abaissment des coûts salariaux</i>	165	173	206	-82	8	-26	426	434	408
<i>Exonérations de charges sociales (ZRR ET ZRU)</i>	11	11	11	-1	0	0	10	10	11
<i>Contrat jeune en entreprise</i>	89	68	60	32	37	2	79	116	118
<i>Abattement temps partiel</i>	0	0	0	-106	-51	-89	203	152	63
<i>Contrat initiative emploi (ancienne formule)</i>	65	93	39	-7	21	-30	134	155	125
<i>Contrat initiative emploi (nouvelle formule)</i>	0	0	86	0	0	82	0	0	82
<i>CI-RMA (ancienne et nouvelle formule)</i>	0	1	10	0	1	9	0	1	10
<i>Formation en alternance</i>	391	405	369	-21	1	-19	535	536	517
Emploi aidé dans le secteur non marchand	306	251	246	-102	-91	-39	383	292	253
Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi	0	0	133	0	0	123	0	0	123
Contrat d'Avenir	0	0	15	0	0	15	0	0	15
Contrats Emploi Solidarité	250	233	97	-19	-15	-102	125	110	8
Contrats Emploi Consolidé	27	15	0	-18	-25	-39	116	91	52
Emplois Jeunes	29	0	0	-65	-54	-33	142	88	55
CI-RMA	0	1	0	0	1	-1	0	1	0
Civis	0	2	0	0	1	-1	0	1	0

* hors mesures générales comme les allègements généraux de cotisations sociales et réduction du temps de travail

**Le nombre de bénéficiaires annuel d'une mesure s'obtient à partir des flux d'entrées observés ou prévus sur la période et des taux de ruptures de contrat usuels. Il ne doit pas être lu comme un effet direct sur l'emploi ; l'effet sur l'emploi se mesure à partir de la variation du nombre de bénéficiaires avec prise en compte d'éventuels effets de substitution et d'aubaine.

Sources : Dares, CNASEA

Chômage

À la fin janvier 2006, le nombre de chômeurs au sens du BIT s'est établi à 2 628 000 personnes, soit 9,6 % de la population active. Le nombre de chômeurs, en hausse sur le premier trimestre de 2005, s'est ensuite infléchi jusqu'à la fin de l'année avec une baisse de près de 140 000 personnes entre fin mars et fin décembre 2005.

Avec une hausse de l'emploi timide dans le secteur marchand et une augmentation du nombre de bénéficiaires d'un contrat aidé dans le secteur non marchand, la reprise de l'emploi total se confirmerait plus nettement sur le premier semestre de 2006. Dans ce contexte, le taux de chômage continuerait de baisser pour s'établir à 9,2% à la fin juin 2006.

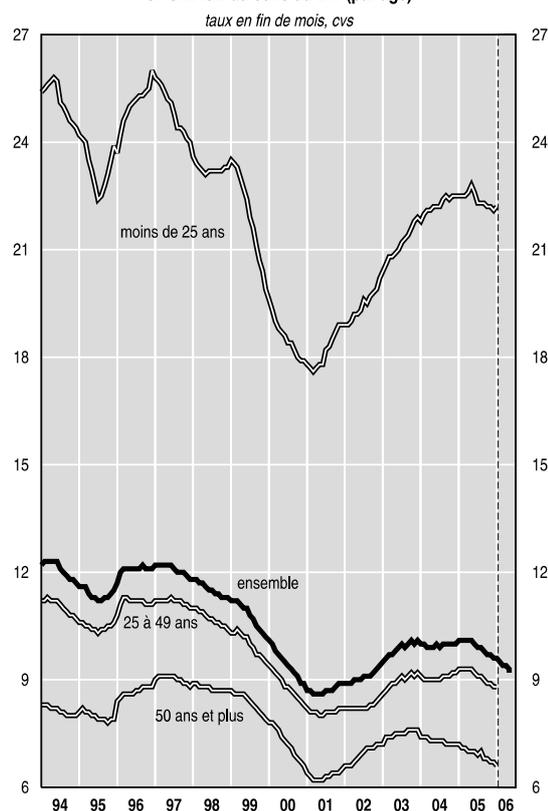
Le chômage a fortement diminué sur le second semestre de 2005

La diminution du chômage amorcée au deuxième trimestre de 2005 s'est confirmée sur le troisième et le quatrième trimestre de l'année avec respectivement 58 000 et 51 000 chômeurs en moins. Ainsi, après avoir atteint 10,1% à la fin du premier trimestre de 2005, le taux de chômage a décliné tout au long de l'année pour s'établir à 9,8% fin septembre et 9,6% fin décembre 2005. En janvier 2006, le chômage a en revanche augmenté de 6 000 personnes et le taux de chômage est resté inchangé à 9,6%.

La baisse du chômage en 2005 concerne toutes les catégories d'âge

Le profil d'évolution du chômage sur l'année 2005 diffère selon les classes d'âge considérées. La hausse observée sur le premier trimestre de l'année concerne uniquement les chômeurs âgés de 25 à 49 ans et essentiellement les hommes de cette classe

1
CHÔMAGE au sens du BIT (par âge)



prévision au-delà du pointillé

d'âge. La baisse du chômage sur le reste de l'année 2005 a en revanche concerné les hommes et les femmes de façon comparable et toutes les classes d'âge.

Les chômeurs âgés de 25 à 49 ans ont vu leur nombre diminuer d'environ 75 000 sur l'ensemble de l'année (-4,5%), leur taux de chômage s'établissant ainsi à 8,8% fin décembre 2005 après 9,2% fin 2004.

TABLEAU 1 : TAUX DE CHÔMAGE AU SENS DU BIT

(en %)

	Niveaux en fin de période, CVS									
	2004				2005				2006	
	1 ^{er} T.	2 ^e T.	3 ^e T.	4 ^e T.	1 ^{er} T.	2 ^e T.	3 ^e T.	4 ^e T.	1 ^{er} T.	2 ^e T.
Ensemble	9,9	10,0	10,0	10,0	10,1	10,0	9,8	9,6	9,4	9,2
Moins de 25 ans	22,1	22,2	22,5	22,5	22,5	22,6	22,3	22,1	-	-
25 à 49 ans	9,0	9,0	9,1	9,2	9,3	9,2	9,0	8,8	-	-
50 ans et plus	7,4	7,3	7,2	7,2	7,1	7,0	6,8	6,7	-	-

Prévision

TABLEAU 2 : BOUCLAGE DE LA POPULATION ACTIVE

(cvs, en milliers)

	Glissements annuels					Glissements semestriels						
	2002	2003	2004	2005	2006 S1	2003		2004		2005		2006
						1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.
(1) Population active tendancielle	150	125	108	67	17	63	61	58	49	39	28	17
(2) Effets de flexion du chômage	-24	-32	-4	19	13	-22	-10	-1	-3	2	16	13
(3) Effet retrait d'activité	48	13	-73	-43	-11	10	2	-36	-37	-23	-21	-11
dont : Prérétraites	45	12	9	10	9	9	4	6	3	4	7	9
(4) Offre de travail potentielle =(1)+(2)+(3)	174	105	31	42	19	51	54	22	9	18	24	19
(5) Emploi total	158	-46	43	79	107	-39	-7	11	32	27	52	107
dont : Emploi salarié EB-EP	41	-59	16	53	24	-50	-9	9	7	21	31	24
Emploi non marchand aidé	-11	-102	-91	-39	38	-47	-55	-59	-32	-23	-16	38
(6) Chômeurs BIT	162	215	-17	-124	-89	147	68	-35	18	-14	-110	-89
(7) Population active observée	319	169	26	-45	18	108	61	-23	50	13	-59	18
(8) Défaut de bouclage = (7)-(4)	145	64	-5	-87	0	56	8	-45	40	-5	-82	0

Préviation

Le chômage des jeunes, même s'il a amorcé sa décrue plus tardivement que les autres classes d'âge, a fortement diminué également (diminution de 4,0% sur l'ensemble de l'année 2005 du nombre de jeunes chômeurs). Le taux de chômage des moins de 25 ans est ainsi redescendu de 22,5% fin 2004 à 22,1% fin 2005. Néanmoins, l'embellie observée pour les chômeurs âgés de moins de 25 ans ne s'est pas confirmée au mois de janvier 2006, leur effectif étant reparti légèrement à la hausse (+0,4%).

Enfin, le chômage des 50 ans et plus, orienté à la baisse en 2004, a baissé quasi continûment en 2005 et en janvier 2006. De 7,2% à la fin décembre 2004, leur taux de chômage a diminué pour s'établir à 6,7% fin décembre 2005 puis à 6,6% à la fin janvier 2006.

Le taux de chômage baisserait début 2006, pour atteindre 9,2% fin juin 2006

La population active tendancielle ralentirait assez sensiblement en 2005 et en 2006 : +67 000 en 2005 puis +29 000 en 2006, contre +108 000 en 2004. L'évolution de la proportion des actifs dans la population ralentit dans un contexte de vieillissement et de stabilisation des comportements d'activité des jeunes. La réforme des retraites de 2003 aurait limité ce ralentissement en 2005 via l'effet de la surcote qui inciterait une partie des personnes pouvant partir en retraite à prolonger leur activité. Enfin, les départs massifs en retraite de la génération « baby boom » commenceraient leur montée en charge en 2006, infléchissant ainsi la population active tendancielle.

Pourtant, les effets de flexion⁽¹⁾ redeviendraient positifs en 2005 et sur le premier semestre de 2006, après avoir été négatifs de 2002 à 2004. Ces effets de flexion auraient ainsi un impact positif sur le nombre d'actifs.

De plus, le nombre de bénéficiaires de dispositifs de retrait d'activité comme les préretraites et les stages d'insertion et de formation à destination des chômeurs ont fortement diminué en 2005, contribuant ainsi à augmenter la population active. D'une part, le nombre de bénéficiaires de stages d'insertion et de formation a baissé fortement en 2005 suite à l'arrêt des dispositifs « Sife »⁽²⁾ (-11 000 sur l'année). D'autre part, le nombre de bénéficiaires des dispositifs de préretraite tels que l'Arpe, l'ASFNE et le dispositif Cats⁽³⁾ diminuerait également (-10 000), le public éligible pour ces dispositifs étant de plus en plus restreint⁽⁴⁾.

Sur le premier semestre de 2006, les effets de ces mesures seraient plus faibles : le stock de bénéficiaires de stages de formation est stable tandis que le nombre de préretraites continuerait sa diminution en 2006.

(1) Lorsque la conjoncture est mal orientée, et notamment lorsque le chômage est élevé, une partie de la population renonce à entrer sur le marché du travail ou préfère en sortir. A l'opposé, lorsque la conjoncture devient favorable, un plus grand nombre d'individus choisit de chercher un emploi. Cet effet du taux de chômage sur la décision d'entrer ou de sortir du marché du travail est appelé « effet de flexion ».

(2) Sife : stage d'insertion et de formation professionnelle à l'emploi.

(3) Allocation de Remplacement Pour l'Emploi, Allocation Spéciale du Fond National pour l'Emploi, Cessation d'Activité de certains Travailleurs Salariés.

(4) Plus particulièrement, le dispositif « CATS » a été restreint aux personnes exerçant des métiers pénibles depuis le 30 janvier 2005.

Mais c'est surtout la possibilité de départ anticipé en retraite qui produit un impact sur la population active⁽⁵⁾ depuis le début de l'année 2004. La montée en charge de ce dispositif a été rapide et massive : près de 90 000 personnes auraient quitté en 2004 la population active de façon anticipée sous l'effet de cette mesure. En 2005, les départs auraient été encore nombreux (155 000). Le dispositif est de plus partiellement ouvert à la fonction publique depuis le 1^{er} janvier 2005. Sur le premier semestre de 2006, les entrées dans le dispositif seraient moins nombreuses mais encore dynamiques. En revanche, le nombre de personnes quittant la population active ralentirait, en raison de nombreuses sorties du dispositif, une grande partie des entrants des années passées atteignant l'âge « classique » de la retraite.

Ainsi, le nombre d'actifs diminuerait de 16 000 personnes sur le premier semestre de 2006 au titre de cette mesure.

Au total, l'accroissement de l'offre de travail⁽⁶⁾ se maintiendrait en 2006 à un niveau comparable à 2005 : +42 000 personnes en 2005 et +19 000 sur le premier semestre de 2006. Parallèlement, l'emploi total s'accélérerait en 2006 (+107 000 sur le premier semestre, cf. fiche Emploi), en grande partie sous l'effet de la montée en charge des nouveaux dispositifs d'aide à l'emploi du plan de cohésion sociale. Ainsi, le taux de chômage au sens du BIT, après s'être affiché à 9,6% à la fin du mois de janvier 2006, poursuivrait sa diminution. Il atteindrait 9,2% fin juin 2006. ■

(5) Pour plus de détails sur le dispositif de départ en retraite anticipée, se reporter au dossier thématique « Quel ralentissement de la population attendre en 2004 ? » publié dans la note de conjoncture de décembre 2003.

(6) En prévision, les évolutions de la population active sont composées des variations de la population active tendancielle, des effets de la conjoncture sur les taux d'activité (flexion) et des effets des mesures de retraits d'activité sur la population active (stages, préretraites, retraites anticipées).

Salaires

En 2005, parallèlement à la baisse progressive du taux de chômage observée depuis le milieu de l'année, le salaire moyen par tête (SMPT) du secteur concurrentiel non agricole a progressé dans les mêmes proportions qu'en 2004 (+2,6% en moyenne annuelle) et ce malgré une croissance plus faible. En termes réels⁽¹⁾, l'évolution du SMPT a été plus dynamique en 2005 (+0,9%) qu'en 2004 (+0,4%).

Au deuxième trimestre 2006, le SMPT du secteur concurrentiel non agricole croîtrait en glissement annuel de 2,8% (+1,2% en euros constants), après 2,7% au dernier trimestre 2005 (+1,1% en euros constants).

Dans les administrations publiques, le SMPT a augmenté en moyenne annuelle de 2,2% en 2005. Cette évolution salariale intègre notamment l'effet de mesures générales de revalorisation salariale de +0,9% en moyenne annuelle sur 2005. L'acquis de croissance résultant de ces hausses du point fonction publique (1,0% sur 2006), s'ajouterait à l'impact des mesures générales prévues en 2006 (+0,25% en moyenne annuelle pour l'augmentation de juillet).

La progression du SMPT en 2005, identique à celle de 2004, aurait découlé de l'embellie du marché du travail qui compenserait le moindre dynamisme économique en 2005

En 2005, le salaire moyen par tête (SMPT) a évolué en moyenne annuelle au même rythme qu'en 2004 (+2,6%). Cette progression s'expliquerait par deux effets opposés.

D'une part, la baisse graduelle du taux de chômage durant le second semestre 2005 aurait favorisé les salariés lors des négociations salariales. Ainsi, à structure constante, et hors primes et heures supplémentaires, l'évolution du salaire de base a été plus dynamique que l'année précédente (+2,7% en 2005 contre +2,5% en 2004⁽²⁾).

Mais d'autre part, le tassement de la croissance entre 2004 et 2005, aurait ralenti la progression des primes, accentué le recours à des travailleurs à

(1) Le déflateur est ici l'indice des prix à la consommation y compris tabac.

(2) Évolutions en moyenne annuelle corrigées des variations saisonnières.

TABLEAU : ÉVOLUTION DU SALAIRE MOYEN PAR TÊTE (SMPT) DANS LE SECTEUR MARCHAND NON AGRICOLE ET DANS LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

(évolution en %)

Données non CVS (en fin de mois)	Moyennes trimestrielles						Moyennes annuelles		
	2005				2006		2004	2005	2006 acquis
	1 ^{er} T	2 ^e T.	3 ^e T.	4 ^e T.	1 ^{er} T	2 ^e T.			
Salaire moyen par tête (SMPT)									
- dans le secteur marchand non agricole (SMNA) ⁽¹⁾	0,9	0,5	0,6	0,8	1,0	0,5	2,6	2,6	2,3
- dans les administrations publiques (APU) ⁽²⁾	-	-	-	-	-	-	2,3	2,2	-
Indice des prix à la consommation	0,6	0,4	0,6	-0,2	0,6	0,5	2,1	1,7	0,6
SMPT réel (SMNA)	0,3	0,0	-0,1	1,0	0,5	0,0	0,4	0,9	1,7
SMPT réel (APU)	-	-	-	-	-	-	0,2	0,4	-

■ Prévission

(1) Le SMPT tient compte de la dynamique propre aux salaires des très petites entreprises, des variations des primes et des heures supplémentaires, et intègre également les effets de structure.

(2) Le SMPT tient compte de l'ensemble de l'évolution de la rémunération des agents, en particulier des mesures catégorielles, des promotions individuelles et des effets de structure.

temps partiel plutôt qu'à temps complet et limité l'augmentation du nombre d'heures supplémentaires.

Au final, le SMPT qui intègre à la fois le salaire de base et ces différents effets⁽³⁾ a augmenté en termes réels de 0,9% en 2005 contre 0,4% en 2004.

Le SMPT accélérerait au 1er semestre 2006

Au cours du 1er semestre 2006, la poursuite de la baisse du taux de chômage compenserait les effets du ralentissement de l'inflation, permettant au salaire de base de progresser en glissement annuel dans les mêmes proportions qu'à la fin de l'année 2005.

Par ailleurs, une croissance économique plus robuste sur ce semestre favoriserait la distribution de primes et le basculement en temps complet de postes initialement à temps partiel.

Dans ce contexte, le SMPT progresserait de 2,8% en glissement annuel à la fin du premier semestre 2006 contre 2,7% fin 2005 (+1,2% en euros constants mi-2006, contre +1,1% fin 2005).

Les revalorisations du point fonction publique en 2005 induisent un acquis de revalorisation salariale conséquent pour 2006

Suite à une année 2004 pauvre en mesures générales de revalorisation des salaires dans les administrations publiques (+0,5% en 2004), le gouvernement a décidé de plus fortes revalorisations du point fonction publique en 2005 : +1,8% en niveau (+0,5% en février, +0,5% en juillet et +0,8% en novembre), soit +0,9% en moyenne annuelle. En outre, la grille indiciaire des catégories C a été refondue le 1^{er} octobre 2005 (fusion des échelles E2 et E3). Par ailleurs, le 1^{er} juillet 2005, les agents occupant le dernier échelon de leur grade depuis 3 ans ont bénéficié d'une prime exceptionnelle représentant 1,2% de leur traitement indiciaire brut.

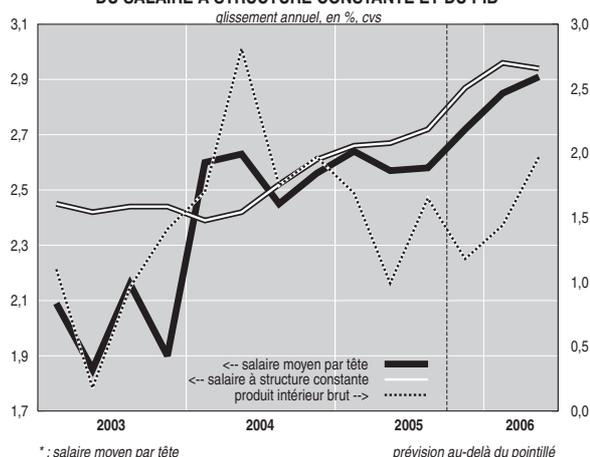
Compte tenu notamment de ces différentes mesures, le SMPT des administrations publiques a progressé de 2,2% en 2005, soit 0,4% en termes réels.

Les mesures générales appliquées en 2005 induisent un acquis de revalorisation du point fonction publique de 1,0% en moyenne sur 2006. De plus, suite à la signature, le 25 janvier 2006, par certains syndicats de fonctionnaires de deux protocoles d'accords relatifs à l'action sociale et à la promotion professionnelle dans les trois fonctions publiques, le gou-

(3) Le SMPT intègre aussi les effets dits de « structure » qui traduisent les modifications de la structure des qualifications de la population salariée. Ils découlent notamment des promotions des salariés et des mouvements d'entrée et de sortie.

1

ÉVOLUTION DU SMPT* DU SECTEUR CONCURRENTIEL NON AGRICOLE, DU SALAIRE A STRUCTURE CONSTANTE ET DU PIB



vernement a décidé unilatéralement d'appliquer le volet salarial initialement proposé : revalorisation du point fonction publique de +0,5% au 1^{er} juillet 2006 (+0,25% en moyenne annuelle), attribution d'un point uniforme au 1^{er} novembre 2006 et hausse du point fonction publique de +0,5% au 1^{er} février 2007. Par ailleurs, dans la fonction publique d'État, le montant des mesures catégorielles inscrites en loi de finances 2006 serait presque identique à celui de 2005. ■